



TP - Enseignant de la conduite et de la sécurité routière

BAC+2 | Titre professionnel de niveau 5 | RNCP 41862

**Formez-vous à bien plus qu'un métier :
Devenez acteur de la sécurité et de la
liberté sur la route.**

ARJETI FORMATION - 2 avenue Charles de Gaulle 35135CHANTEPIE
Tél 0223612595 / arjetiformation@gmail.com / <http://www.arjetiformation.fr>
SIRET 91790864200023 / APE 85.53Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 5335118935 auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

CONDUIRE, FORMER, RESPONSABILISER

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.



PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant se qualifier ou se reconverter en obtenant une qualification professionnelle reconnue d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.



PRÉREQUIS

Personne titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité,
Etre âgé de 20 minimum
Niveau de culture générale BAC souhaitable,
Avoir participé à une évaluation des compétences et aptitudes professionnelles (expression écrite et orale, connaissances en pédagogie et sécurité routière...),



DURÉE

12 mois à 14 mois

- 910 heures en centre de formation
- 280 heures en entreprise (stage)



TITRE PROFESSIONNEL ECSR

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement de la certification : 22/08/2026



CONDITION D'ACCÈS

- Parcours de formation continue
- Parcours par capitalisation de bloc de compétences



ALTERNANCE

Le passage du titre est possible

- par contrat de professionnalisation
- par formation continue



LIEU DE FORMATION

La formation et les épreuves sont organisées dans notre centre de formation à Chantepie.



SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin d'aménagements (physique ou pédagogique) pour suivre la formation merci de prendre avec notre centre afin de considérer ensemble les mesures nécessaires à prendre.



02 23 61 25 95

arjetiformation@gmail.com

Version 28/08/2026

www.arjetiformation.fr

CONDUIRE, FORMER, RESPONSABILISER

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.



COMPÉTENCES VISÉES

RNCP41862BC01 - CCP1 Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur	Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation Animer une séance collective de formation à la sécurité routière Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels
RNCP41862BC02 - CCP2 Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement	Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation Construire et préparer une action de sensibilisation Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer
Compétences transverses	Etre conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires. Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière. Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

CONDUIRE, FORMER, RESPONSABILISER



LE PROGRAMME

CCP 1 - Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

Construire et préparer un scénario d'une séance individuelle ou collective de formation,

Animer une séance collective de formation à la sécurité routière,

Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger,

Evaluer les acquis des apprenants,

Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage,

Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier,

Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

630 heures en centre et 140 h en stage entreprise

CCP 2 - Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation,
- Construire et préparer une action de sensibilisation,
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement,
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

245 heures en centre et 140 h en stage entreprise



LES MÉTHODES et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Active et Interrogative

Alternance d'explications de cours, d'exercices d'application et de mise en situation professionnelle

- Véhicules écoles
- Supports pédagogiques diaporamas agrémentés de chiffres et personnalisés fonction des candidats
- Matériel de vidéo projection
- Salles



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations pratiques et théoriques au cours de la formation en lien avec le référentiel du titre professionnel, pour permettre aux candidats de se situer par rapport aux critères de l'examen

Séquences de conduite en véhicule

Séquences d'apprentissage théorique en salle

QCM de réglementation routière



02 23 61 25 95

arjetiformation@gmail.com



Version 28/08/2026

www.arjetiformation.fr

CONDUIRE, FORMER, RESPONSABILISER



SANCTION

Attestation d'assiduité après le parcours de formation

Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet.

Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle. Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du ministère du Travail.



TARIFS

Parcours complet CCP1+CCP 2 : 11 375 €*
*Net de taxe



MODALITÉS DE FINANCEMENT

- France Travail
- OPCO
- Projet de Transition Professionnelle
- Employeurs
- Fonds personnels



CONDITIONS DE VALIDATION DU TITRE

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- o une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- o les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- o un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- o un entretien final avec le jury.

⚡ Attention les modalités de passage de la certification par bloc de compétences diffèrent => nous contacter pour plus d'informations



LES DÉBOUCHÉS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Coordinateur d'enseignants.
- Spécialisation dans une autre catégorie (Motos/Poids lourds/Bateaux)
- Inspecteur/trice Permis de conduire
- FMESR (Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routière)



02 23 61 25 95



arjetiformation@gmail.com



Version 28/08/2026

www.arjetiformation.fr

CONDUIRE, FORMER, RESPONSABILISER



COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1-Vous devez nous contacter par téléphone (02 23 61 25 95) ou par mail (arjetiformation@gmail.com).
 - 2-Passer un test et réaliser un entretien de motivation.
 - 3-Prospecter et identifier des employeurs potentiels.
 - 4-Mise en relation avec des entreprises partenaires.
- Construire votre parcours avec ARJETI FORMATION et votre futur employeur

80%
de satisfaction

80%
de réussite à
l'examen

32
Stagiaires formés

100%
des stagiaires en
poste